

Ceci dit, j'en reviens à ma proposition initiale. Bien qu'il nous faille demander l'avis de comités qui ne sont pas formés de députés, et considérer également d'autres indices ou clauses d'indexation, c'est à nous qu'il incombe de prendre la décision finale quant au relèvement de notre traitement. En dernier ressort, le gouvernement doit présenter un bill et il ne peut se soustraire à cette responsabilité. Comme l'a affirmé le leader du gouvernement, le gouvernement agit conformément aux recommandations qui lui sont présentées. Le gouvernement reçoit toujours des recommandations et il légifère en se fondant sur sa propre évaluation de ces recommandations. Il lui arrive parfois de modifier ces recommandations de manière à ce qu'elles reflètent plus fidèlement ce que le gouvernement croit être la mesure appropriée.

Comme le gouvernement ne peut se soustraire à sa responsabilité, il en est de même en ce qui nous concerne. Quels que soient les conseils que nous recevions de l'extérieur, en définitive le Parlement doit être saisi d'un bill et doit alors l'approuver, le rejeter ou le modifier. J'espère vivement que, peu importe le bill que nous finirons par adopter, nous élaborerons une méthode sensée et réaliste en vue de charger un organisme en dehors de la Chambre de faire des recommandations au sujet des salaires.

J'ai terminé ce que je voulais dire, madame l'Orateur, mais je voudrais ajouter ceci. Nous faisons face à un problème irritant, difficile et litigieux, celui de persuader les gens de venir siéger à la Chambre, de devenir membres des assemblées législatives et d'accomplir un travail convenable. Dans le monde entier, les lumières de la liberté vacillent sous le souffle de la violence, de l'intimidation et des tentatives pour établir un gouvernement populaire par des moyens antidémocratiques. Ne nous faisons pas d'illusions. Nous ne sommes pas nécessairement protégés contre cette éventualité. Les gouvernements deviennent plus forts, plus puissants et capables de façonner la vie, le destin et les mœurs sociales de leurs administrés.

Par votre intermédiaire, madame l'Orateur, je dis aux députés et aux Canadiens qu'il est impérieux d'avoir à la Chambre un afflux continu de sang nouveau, c'est-à-dire, de jeunes gens. Je ne voue pas nécessairement un culte à la jeunesse, mais j'ai découvert qu'il faut être ici pendant un assez bon nombre d'années pour distinguer un messager d'un membre de l'autre endroit, selon le cas; et je ne dis pas cela pour être irrespectueux. Mais si l'on veut garder les vertus que confère la liberté, il faut interposer entre le peuple et le gouvernement du pays un organisme fort, résolu et décidé, soit à l'assemblée législative d'une province soit au Parlement du Canada.

Il faut dire aux jeunes hommes et aux jeunes femmes de toutes les couches de la société, s'ils sont instruits et compétents: «Venez vous joindre à nous, nous avons besoin de vous. Nous avons besoin de votre aide pour garder les vertus acquises au cours de nombreuses années au Canada.» C'est bien beau et bon de parler de patriotisme et de faire abstraction des questions d'argent, mais nous vivons dans un monde matérialiste. Les gens doivent vivre et bénéficier d'une indépendance qui leur permette de

Traitements des membres

défendre leurs convictions et, espérons-le, de tenir tête au gouvernement. J'espère que cela incitera les ministériels à résister de temps à autre au gouvernement.

● (1640)

Je répète ce que j'ai dit l'autre jour: je constate enfin que le gouvernement commence à reconnaître la nécessité de fournir aux simples députés à la Chambre l'occasion de faire valoir les opinions de leurs électeurs, de présenter des idées sensées et rationnelles, et aussi que toute la sagesse humaine n'est pas l'apanage exclusif du cabinet et des cadres supérieurs de la Fonction publique. A mon avis, si cette mesure est adoptée et que le processus amorcé par le gouvernement s'affirme—nous insisterons là-dessus—la Chambre aura dorénavant l'occasion de parler au nom du peuple canadien et de s'opposer encore plus souvent au gouvernement au besoin. Pour ces raisons je me propose de voter en faveur du bill.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Madame l'Orateur, en prenant part au débat cet après-midi, je veux faire quelques observations sérieuses et, selon moi, raisonnables sur les questions en cause. A la suite de mes commentaires, j'ai l'intention de proposer, au nom de mon parti, un amendement à la motion à l'étude. Auparavant j'aimerais éclaircir une fois pour toute la question soulevée par le premier ministre (M. Trudeau), le gouvernement et le leader de la Chambre à plusieurs reprises, et mentionnée il y a quelques minutes par le leader du parti conservateur à la Chambre, c'est-à-dire le processus de consultation qui paraît-il s'est déroulé pour en arriver au point où nous en sommes cet après-midi à la Chambre: le débat sur le bill présenté par le gouvernement.

Si le gouvernement avait voulu sérieusement consulter tous les partis, il aurait fait une proposition au cours des réunions régulières des leaders des partis à la Chambre. Si le leader du gouvernement à la Chambre avait voulu obtenir une réponse sérieuse de notre parti et des autres, il aurait dû soumettre cette proposition aux réunions régulières des leaders de tous les partis et cette proposition aurait été présentée au caucus du NPD et sans doute aussi, aux caucus des autres partis. Si l'on avait procédé ainsi, on serait parvenu à un accord comme c'est souvent le cas pour d'autres questions.

A mon avis, si le gouvernement ne l'a pas fait, c'est parce qu'il aurait dû endosser des responsabilités mieux définies. Le gouvernement, le premier ministre et le cabinet n'auraient alors pas dû prétendre, auprès des députés et surtout des Canadiens, qu'ils répondaient en fait aux pressions exercées par ces pauvres et humbles députés. Le gouvernement a donc procédé de telle façon qu'on ne peut le tenir responsable de cette mesure. J'estime que le gouvernement a eu grand tort de ne pas endosser ses responsabilités et de ne pas avoir présenté la question aux leaders des partis et aux divers caucus pour qu'ils puissent en discuter sérieusement. A mon avis, le gouvernement sait fort bien qu'en fait, il voulait glisser cette mesure en douce, le plus vite possible.

Des voix: Oh, oh!